

Grille des tarifs SRH année scolaire 2025-2026

Elèves (1)		montants unitaires au 01/09/2025	soit forfait annuel en € 32 semaines de ...
Repas hors forfait et après 32 semaines (1) (2)	-	4,39 €	-
Repas élèves demi- pension 32 semaines <i>En cas de poursuite effective des enseignements au-delà, le tarif journalier continue à s'appliquer</i> (1) (2) (3)	DP5	3,45 €	552,00 €
	DP4	3,68 €	471,04 €
	DP3	3,91 €	375,36 €
Montant internat après 32 semaines (1)	application du montant unitaire correspondant au forfait choisi		
Forfaits élèves internat	INT6	10,06 €	1 609,60 €
	INT5	9,36 €	1 497,60 €
	INT4	8,53 €	1 364,80 €
	INT3	7,84 €	1 003,52 €
	repas supplémentaire (midi ou soir)	3,45 €	-
	nuitée	4,82 €	-
	surplus chambre individuelle (forfait annuel, <u>seulement lorsque celui-ci existait avant le 01/09/2018</u>)	256,00 €	-
	petit-déjeuner	1,72 €	-

Apprentis		Tarifs au 01/09/2025
Formations faisant l'objet d'une prise en charge par les OPCO <i>(forfait décomposable)</i>	Petit-déjeuner	1,72 €
	Repas midi	4,39 €
	Repas soir	3,45 €
	Nuitée	4,82 €
Formations autres	Petit-déjeuner	Tarifs journaliers "élèves" applicables (forfait ou unitaire en fonction de la situation)
	Repas midi	
	Repas soir	
	Nuitée	

Stagiaires de la Formation professionnelle		Tarifs au 01/09/2025
Repas		4,39 €